

FORMATIONS 2023

MODALITÉS D'ACCÈS

L'accès à nos formations peut être initié :

- pour les salariés : soit par l'employeur, soit à l'initiative du salarié avec l'accord de ce dernier ;
- pour les dirigeants : à l'initiative du club ou du dirigeant.

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS :

En ligne sur notre site internet ou par mail sur formation@ffco.org.

MODALITÉS PRATIQUES

Lieux : les formations se dérouleront en distanciel

Tarifs : formation : 280 € par stagiaire

Prise en charge possible par l'opérateur de compétences de la branche sport (l'AFDAS) pour les salariés et dirigeants élus (uniquement les président, trésorier et secrétaire).

Formateurs : juristes

Effectif : de 7 à 10 apprenants par session

Accueil de stagiaires en situation de handicap : si vous pensez que votre accueil en formation nécessite une adaptation particulière, merci de nous l'indiquer lors de l'inscription.

